

Monsieur Marc Fesneau

Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté
Alimentaire
Hôtel de Villeroy,
78, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 2 octobre 2023

Monsieur le Ministre,

Membres du groupe d'étude « Pastoralisme » de l'Assemblée nationale, nous tenons à vous remercier sincèrement d'avoir contribué aux travaux de notre groupe d'études le 27 septembre dernier. Les éléments nombreux et précis que vous avez apportés ainsi que les réponses et les engagements pris témoignent de votre engagement pour la préservation et le redressement de l'élevage français, pour la qualité de vie des éleveurs et bien évidemment pour le maintien de l'activité pastorale dans notre territoire.

Le plan national d'action sur le loup que vous avez présenté en groupe national loup mi-septembre constitue une nouvelle étape attendue de longue date. C'est le fruit de vos échanges continus avec le monde agricole, avec les associations de protection de la nature et avec les élus.

Ce plan comporte d'abord des avancées concrètes demandées par le monde agricole et que nous soutenons fortement, comme la fin de l'éclairage pour les louvetiers ; la possibilité d'avoir deux tireurs pour les tirs de défense simple ; ainsi que le droit d'utiliser du matériel de vision nocturne pour les éleveurs et les chasseurs.

Ce plan prévoit des ruptures majeures qui traduisent un changement, enfin, dans l'approche de la prédation qui ne doit pas se faire au détriment du pastoralisme. La réforme annoncée de la méthode de comptage et la position explicite pour modifier le statut de l'espèce au niveau européen, la prise en compte des pertes indirectes découlant de la prédation, constituent des points essentiels sur lesquels nous devons aboutir à des résultats dans les toutes prochaines années.

En outre, comme vous l'avez vous-même rappelé devant notre groupe d'études, nous avons besoin de faire avancer des chantiers supplémentaires, sur le statut du chien de protection, sur la non-protégeabilité des bovins, sur la définition de nouvelles zones difficilement protégeables ainsi que sur les modalités de versement de l'aide au gardiennage.

Nous sommes pleinement mobilisés pour soutenir tout nouveau progrès sur chacun de ces aspects et nous vous remercions par avance des éléments additionnels que vous pourrez nous apporter dans les prochaines semaines.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Antoine Armand, député de Haute-Savoie

Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes

Danielle Brulebois, députée du Jura

Marina Ferrari, députée de Savoie

Joël Giraud, député des Hautes-Alpes

Laurence Heydel Grillère, députée de l'Ardèche

Jean-François Lovisolo, député du Vaucluse

Stéphane Mazars, député de l'Aveyron

Benoit Mournet, député des Hautes-Pyrénées

Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie

Xavier Roseren, député de Haute-Savoie

Jean-François Rousset, député de l'Aveyron

Jean Terlier, député du Tarn

Anne-Cécile Violland, députée de Haute-Savoie